

2025-2028

Projet Pédagogique

ACCUEIL DE LOISIRS DE SAVIGNAC

Un projet pédagogique au service
de l'épanouissement et de
l'autonomie de chaque enfant



Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde

ALSH Savignac – 283 rue marsan – 33124 Savignac

alsh.savignac@reolaisensudgironde.fr

05 56 65 46 77 ou 06 72 96 81 65

SOMMAIRE

1 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE :	3
La structure	3
Les capacités d'accueil.....	3
Les inscriptions.....	3
Le public :	4
Les besoins :	4
Les Projets d'Accueil individualisé	6
Les enfants à besoins spécifiques	6
Les taux d'encadrements	7
2 – L'EQUIPE D'ANIMATION.....	8
L'organigramme de la structure	8
Les rôles	8
3 – Les relations humaines	10
Relation enfant / animateur	10
Relation animateur / famille	10
Relation dans l'équipe.....	10
4 – LE FONCTIONNEMENT	12
Les horaires de la structure :	12
Comment peut se découper la journée à l'ALSH ?	12
5 – LES PROJETS.....	15
Le projet éducatif de territoire (PEDT).....	15
Le projet pédagogique	15
7 – EVALUATION	19

1 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE :

La structure

L'accueil de loisirs se situe à proximité de l'école maternelle de Savignac. Nous accueillons des enfants de la Communauté de Communes (CdC) du réolais en Sud Gironde et essentiellement, les familles résidents sur les communes suivantes : Auros, Savignac, Brannens, Aillas, Pondorat, Noaillac, Berthez et Brouqueyran.

La commune met à notre disposition le restaurant scolaire, le préfabriqué de l'école maternelle, la cour de l'école ainsi que les sanitaires extérieurs. Nous avons la possibilité d'accéder au city stade, au stade de foot et à la salle des fêtes. Nous utilisons régulièrement le gymnase d'Auros pour les passerelles avec le multi accueil d'Auros et les ateliers sportifs dans le cadre du dispositif Objectif Sport.

Le bâtiment de la structure répond aux normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.

Les capacités d'accueil

En période scolaire, « périscolaire » : la structure a une capacité d'accueil de 30 enfants de moins de 6 ans et 42 enfants de plus de 6 ans.

En période de vacances scolaires, « extra-scolaire » : la structure a une capacité d'accueil de 24 enfants de moins de 6 ans et 36 enfants de plus de 6 ans. Sur l'été, au mois de juillet, nous pouvons augmenter la capacité d'accueil des 6/11 ans à 48 enfants.

Les inscriptions

Les inscriptions se réalisent directement sur le portail famille (ou par e-mail si les identifiants ont été perdus.) selon le planning revu chaque année.

Attention, afin que les inscriptions soient validées il faut que le dossier d'inscription soit à jour et que les factures soient acquittées.

Concernant les annulations, elles doivent être effectuées via le portail famille, 10 jours ouvrables (jours fériés et dimanche ne comptent pas). S'il y a une absence du fait de maladie, un justificatif est à fournir avant la facturation du mois en cours.

Le public :

Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans, de l'entrée à l'école maternelle à la fin de l'école primaire.

Les besoins :

L'enfant de 3 à 6 ans :

Pour les plus petits :

- Je découvre mes capacités motrices et sensorielles ainsi que mon espace et les autres enfants qui m'entourent.
- J'ai besoin de moments de calme, d'isolement et de repos.
- J'ai également besoin de sécurité affective et de repères (rituels).
- J'ai besoin de découvrir les autres, le monde extérieur, d'expérimenter.
- J'ai besoin de vivre à côté et non avec les autres.
- J'ai besoin d'autonomie.
- J'ai besoin de déposer mon énergie dans des activités physiques.
- J'ai besoin de m'affirmer par le « MOI ».

Pour les un peu plus grands :

- J'ai besoin de sécurité affective et j'ai besoin de rituels
- J'ai besoin de découvrir les autres, le monde extérieur.
- J'ai besoin d'autonomie pour grandir.
- J'ai besoin de moments de calme, d'isolement et de repos.
- Il est important que j'identifie, que j'imité par le jeu au quotidien.
- J'ai la valeur des signes (gros yeux, doigt levé) et une notion de morale.
- Je suis capable d'utiliser mes doigts (dextérité, motricité fine)
- J'apprends qu'une action positive entraîne une réaction positive ou inversement.
- Je pose beaucoup de questions pour mieux comprendre le monde.
- J'aime les jeux avec des consignes.
- Je donne, partage et reçoit.
- Je sais grimper, sauter, me balancer et quotidiennement j'ai besoin de dépense physique.
- Je tiens compte du collectif.
- Je participe à des jeux simples en petits groupes.
- J'ai besoin aussi de m'ennuyer pour développer mon imaginaire.
- Je commence à mieux tolérer la frustration (vers 5 ans).

L'enfant de 6 à 11 ans :

Pour les 6/8 ans :

- J'ai besoin de sécurité (physique, morale, affective)
- Tous les jours, j'ai besoin de me dépenser physiquement.
- Je participe à la vie en groupe et le respecte et pour cela j'ai besoin d'un cadre clair.
- Je peux participer à poser avec mes camarades les règles du groupe cela me permet de mieux les respecter.
- Je commence à comprendre, à accepter les règles et à les appliquer. Les animateurs peuvent commencer à me donner des temps autonomes (je fais seul) sur des périodes courtes et appropriées.
- Je suis acteur sur mon temps périscolaire, je peux faire des choix dans les activités proposées et je peux faire des propositions.
- J'ai besoin d'expérimenter de nouvelles choses, je suis en recherche de découverte.
- Je me passionne pour tout et je suis toujours en éveil.
- Je me sociabilise de plus en plus et je recherche l'échange avec les autres.
- J'ai besoin de me mesurer aux autres.
- J'ai besoin d'équité et de justice.
- Je m'affirme, j'ai une grande curiosité pour le monde réel.
- J'ai besoin de rituels pour me sentir en sécurité.
- J'ai besoin aussi de m'ennuyer pour développer mon imaginaire.
- J'ai besoin de temps de repos (esprit et corps).

Pour les 8/11 ans :

- J'ai besoin de sécurité (physique, morale, affective)
- Je sais participer activement à l'élaboration des règles de groupe et je sais les respecter.
- J'ai besoin d'être accompagné pour être acteur sur mon temps périscolaire et extrascolaire.
- Je peux envisager un projet et le mener à bien avec l'aide de l'adulte.
- Par ces projets menés avec l'aide de l'adulte je peux mesurer mes compétences et mes capacités.
- J'ai besoin de compétition et de me mesurer aux autres.
- Quotidiennement, j'ai besoin de dépenses physique.
- J'ai besoin d'explications réelles des choses qui m'entourent.
- Je suis en demande d'autonomie et d'indépendance.
- J'ai besoin d'équité et de justice.
- Je suis sociable et je suis dans l'échange avec les autres.
- J'ai aussi besoin de temps pour m'ennuyer et construire une envie.
- Je me passionne pour tout.

Les Projets d'Accueil individualisé

Certains enfants bénéficient d'un projet d'accueil individualisé (PAI), établi avec le médecin et les établissements accueillant l'enfant. Ce dernier fixe les modalités d'accueil permettant à l'enfant de participer aux différents temps de la journée dans les meilleures conditions de sécurité.

Avant la mise en place d'un PAI, l'équipe de direction rencontre la famille afin d'accueillir l'enfant dans des conditions de sécurité optimales. Un suivi se met alors en place avec la famille qui doit fournir le traitement à jour.

L'équipe de direction transmet, par la suite, les différents éléments aux animateurs.

Les enfants à besoins spécifiques

Lorsqu'un enfant a besoin spécifique est accueilli sur la structure, l'équipe de direction informe l'équipe d'animation des particularités de l'enfant. En fonction des besoins, nous pouvons solliciter le Pôle Ressources Handicap - Récréamix qui nous accompagnera dans cet accueil. De plus et afin de faciliter l'intégration dans le groupe, nous avons une animatrice spécialisée dans l'équipe.

A chaque nouvel accueil d'enfant porteur de handicap, la direction rencontre la famille afin d'établir un protocole d'accueil.

L'enfant est impliqué dans la démarche mise en place suivant ses capacités. L'équipe d'animation applique les procédures demandées et se donne comme objectif de prendre en compte l'enfant dans sa globalité en respectant son devoir de réserve. L'animateur assure un accueil bien veillant vis-à-vis de l'enfant et l'accompagne dans son intégration dans le groupe. Des points réguliers sont réalisés avec la famille pour évaluer l'évolution de l'enfant au sein de la structure et trouver des leviers facilitant si besoin.

Les taux d'encadrements

La qualification et les taux d'encadrement au sein des structures déclarées comme Accueil de Loisirs Sans Hébergement auprès du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports sont fixés de manière réglementaire.

Les taux d'encadrement sont les suivants :

Pour l'accueil périscolaire (mercredis) :

- Pour les – 6 ans, 1 animateur pour 10 enfants
- Pour les + de 6 ans, 1 animateur pour 14 enfants

Pour l'accueil extra-scolaire (vacances scolaires) :

- Pour les – 6 ans, 1 animateur pour 8 enfants
- Pour les + de 6 ans, 1 animateur pour 12 enfants

Pour la baignade en piscine :

- Pour les – 6 ans, 1 animateur pour 5 enfants
- Pour les + de 6 ans, 1 animateur pour 8 enfants

2 - L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'organigramme de la structure

L'ALSH de Savignac est composé de :

- 1 directrice : JUGET Aurélie, titulaire de la licence pro coordination de projets ;
- 1 directrice adjointe : MAROT Camille, titulaire du BPJEPS Loisirs tout public ;
- 6 animateurs permanents, titulaire du BAFA ou équivalent ;
- 1 agent d'entretien ;
- 1 agent en cuisine.

Des animateurs saisonniers viennent compléter l'équipe pendant les vacances et/ou les congés et des stagiaires sont régulièrement accueillis (BAFA, BAFD, CAP Petite Enfance, service à la personne, etc.)

L'équipe de permanents se compose de professionnels formés aux métiers de l'animation (BAFA, BAFD) et de la petite enfance. (CAP Petite Enfance) Elle apporte une stabilité auprès des groupes d'enfants présents toute l'année.

Les rôles

L'équipe de direction est l'interlocuteur privilégié des parents pour toutes questions relatives à l'organisation, l'inscription, la facturation, l'accueil de l'enfant et les activités proposées.

Elle est garante du bon fonctionnement de l'ALSH en conformité avec les textes réglementaires (DDCS, règlement intérieur) et les orientations de la CdC (Projet éducatif de territoire - PEDT).

La directrice est présente à l'accueil de loisirs sur les périodes d'ouverture. Elle est la garante de la sécurité physique et morale des enfants et du bon fonctionnement de l'ALSH en conformité avec les textes réglementaires, le PEDT et le Projet Pédagogique. Elle est en charge de la gestion pédagogique et financière. Elle anime l'équipe et contribue à la formation de ceux dont elle a la responsabilité. Elle effectue les tâches administratives. Elle assure aussi les relations avec les partenaires extérieurs et les familles. Elle délègue en outre, certaines responsabilités et tâches à l'équipe qui l'entoure.

La directrice adjointe a un rôle complémentaire à la directrice sur la gestion administrative et les temps d'accueil. Elle sera l'interface entre le public (enfants et parents) et l'équipe d'animation. Elle devra s'impliquer tant sur la vie quotidienne de la structure que sur la dynamique de celle-ci. Elle intervient aussi en face à face pédagogique avec les enfants les mercredis et vacances scolaires. Lorsque la directrice est en congés, elle la remplacera sur les tâches administratives et sera remplacée sur le terrain autant que possible.

Les rôles des animateurs :

Auprès des enfants :

- Assurer la sécurité affective, morale et physique des enfants ;
- Être à l'écoute des enfants, être attentifs à leur rythme, leurs envies ;
- Mettre tout en œuvre pour que les enfants passent de bons moments ;
- Instaurer les règles de vie et les faire respecter.

Auprès des parents :

- Être à leur écoute, avoir une attitude courtoise ;
- Assurer le transfert des informations sur la journée de l'enfant, les temps forts ;
- Faciliter la séparation entre l'enfant et le parent ;

Au sein de l'équipe pédagogique :

- Mettre en place des projets d'animation en tenant compte du projet pédagogique ;
- Savoir s'auto évaluer, se remettre en question et entendre les critiques de manières positives dans le but d'évoluer ;
- Participer activement aux réunions ;
- Aider, accompagner et échanger entre animateurs permanents, saisonniers et stagiaires.

Les personnels complémentaires :

- Un agent est dédié à l'entretien des locaux ;
- Un agent de restauration confectionne les repas sur place dans le restaurant scolaire mis à disposition.

Le personnel du service des sports :

Un éducateur sportif de la CDC intervient :

- Tous les mercredis matin pour faire découvrir une activité sportive à un groupe d'enfants ;
- Durant les petites vacances scolaires, dans le cadre d'un « sport vacances » de trois jours consécutifs pour les 9/11 ans ou les 6/11 ans.

Les intervenants extérieurs :

Pour la mise en place d'activités spécifiques, l'accueil de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'animateurs reste garante de la sécurité affective et physique des enfants ainsi que des orientations définies dans le projet pédagogique.

Un travail de préparation est effectué avec les intervenants, avant l'action, afin de s'assurer de la cohérence de leur pratique avec le projet pédagogique.

3 - LES RELATIONS HUMAINES

Relation enfant / animateur

L'équipe est à l'écoute des enfants et favorise les échanges. Les enfants seront responsabilisés notamment par la participation aux tâches quotidiennes, et par la mise en place des règles de vie, élaborées par et avec eux.

L'animateur peut être proche, et vivre de bons moments avec les enfants, mais il est indispensable de conserver une juste distance avec eux, et de leur expliquer. L'attitude de l'animateur est fondamentale, il doit avoir un comportement exemplaire qui doit exclure toute forme de violence, verbale et physique. L'animateur se doit d'être cohérent, et donc de respecter lui-même les règles de vie de la structure.

Dans la relation à l'enfant, l'animateur devra faire respecter les règles qui ont été décidées en équipe, et appliquer des sanctions si les règles ne sont pas respectées pour le bien-être des enfants. La discussion et l'échange sont des atouts majeurs que nous souhaitons maintenir auprès de chaque tranche d'âge. Nous mettons en place des rituels avec un bâton de parole afin que chaque enfant, est la possibilité de faire part de ce qui est important pour lui auprès du groupe d'enfants.

L'ambiance générale d'un Accueil de Loisirs résulte du travail des animateurs et de la bonne humeur qui règne au sein de l'équipe. Cela a de fortes répercussions sur le comportement des enfants et de leur développement.

Relation animateur / famille

L'équipe d'animation veillera à créer un lien avec les familles et à répondre à leurs interrogations. Des rencontres conviviales seront organisées avec les parents plusieurs fois durant l'année. Les parents seront informés des différentes animations prévues par le biais des programmes d'animation. Le projet pédagogique de la structure sera également à disposition des familles. Les familles pourront être investies sur les activités mises en place : transport, matériel, connaissance technique...

Les relations avec les parents sont à privilégier. L'accueil est un véritable temps de discussion. Le sourire, la bonne humeur et le dynamisme doivent toujours être présent.

Relation dans l'équipe

L'animateur représente l'accueil de loisirs. Il défend et met en pratique les objectifs éducatifs et pédagogiques de la CDC. Il travaille en équipe et doit faire preuve de solidarité et d'écoute avec les autres.

Le projet éducatif établi par la CDC et le projet pédagogique mis en œuvre par la direction doivent être respectés. En cas de problème au sein de l'équipe d'animation, l'animateur est tenu au devoir de réserve et, en aucun cas, ne doit mêler les enfants à ses différents. Tout fait grave, porté à sa connaissance doit être transmis obligatoirement à la direction.

Des réunions d'équipe sont programmées pour préparer les animations et pour évaluer le bon déroulement de l'accueil de loisirs. Ces temps ont lieu tous les lundis matin sur les périodes scolaires.

Ces temps sont l'occasion de créer de la cohésion, de faire un point sur le travail d'équipe et d'évoquer les points positifs et à améliorer. Ces temps permettent aussi de faire des évaluations concernant le fonctionnement et de trouver collectivement des leviers.

4 – LE FONCTIONNEMENT

L'accueil de loisirs de Savignac accueille les enfants de 3 à 11 ans révolus vivant au sein de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde.

Les horaires de la structure :

L'ALSH est ouvert les mercredis et vacances scolaires (Hors période de fermeture) de 7h30 à 18h30. Les arrivées et les départs sont organisés de manière à permettre un échelonnement. Les familles pourront déposer ou récupérer leur(s) enfant(s) aux horaires suivants :

- Le matin, de 7h30 à 9h30 ;
- Avant le repas, de 11h30 à 12h00 ;
- Après le repas, de 13h30 à 14h00 ;
- Le soir, de 16h30 à 18h30.

L'Accueil de loisirs est un lieu central entre l'école, l'enfant et ses parents. L'animateur se doit d'être à l'écoute des enfants et des parents, et de faire le lien avec l'école.

Sur les temps d'accueil, chaque enfant doit pouvoir arriver et s'installer à son rythme. Pour ce faire, nous proposons différentes activités : lire, jouer, dessiner, discuter...

Les animateurs pourront proposer des animations en s'adaptant aux rythmes, aux envies et aux besoins des enfants.

Comment peut se découper la journée à l'ALSH ?

7h30-9h30 : temps d'accueil

Les enfants sont réunis en groupes dans différentes salles : soit en groupe d'atelier (coin calme, coin jeux - imitation, coin dessin). Ce temps est échelonné afin de permettre aux enfants de se réveiller à leur rythme et de se familiariser avec le groupe dans lequel il est.

9h30 -11h30 : Activités

Les animateurs présentent le déroulement de la journée. Un tour de parole est organisé dans chaque groupe. Chaque enfant peut faire part de quelque chose au groupe. Ce temps permet à chacun de s'exprimer et de se présenter. Après la présentation, les enfants choisissent leur atelier.

Les animateurs proposent des activités selon un programme d'animation. Si un enfant ne souhaite pas faire une activité, il pourra jouer en autonomie avec des Legos, Kapla, dessins, petits bricolages, etc. L'animateur incite à la découverte et l'envie mais ne force pas.

Déjeuner

- 11h30 à 12h30 : 1er service pour les 3/5 ans et les 9/13 ans
- 12h30 à 13h30 : 2nd service pour les 6/8 ans

Chaque animateur accompagne les enfants sur le passage aux toilettes ainsi que le lavage des mains et assure l'entrée au restaurant scolaire dans le calme.

Les enfants en élémentaire se servent en autonomie et accompagnés par un adulte. Les plats sont positionnés sur les tables de repas. L'enfant est invité à goûter à chaque aliment et doit se servir de tout. Les animateurs restent disponibles et aident les enfants à goûter aux différents aliments.

L'enfant débarrasse ensuite et met dans un sot les déchets alimentaires. Les animateurs partagent le même repas que les enfants, à leur table.

Après déjeuner pour les maternels :

- De 12h30 et 13h30 : jeux ;
- De 13h30 à 15h30 : repos. Sieste pour les 3/5 ans ou temps calme pour les enfants qui ne souhaitent pas dormir.

Après déjeuner pour les élémentaires :

- Entre 13h30 et 14h00 : jeux ;
- De 14h00 à 14h30 : temps calme.

14h30 : Activités pour les plus grands

Présentation de l'après-midi aux enfants avec proposition de différentes activités selon le planning établi, les thématiques ou encore les propositions et envies des enfants.

15H45 : Fin des activités et rangement

A la fin de la journée, un temps de parole collectif est mis en place afin de permettre à ceux qui le souhaitent de s'exprimer et de donner son avis, ses envies et son regard sur le fonctionnement ou l'organisation. C'est un moment important où tout le monde s'écoute et permet à l'animateur d'évaluer la journée.

16h00/16h30 : goûter

Passage aux toilettes et lavage des mains puis goûter proposer aux enfants. Le rangement du goûter se fait avec les enfants. Les animateurs veillent au bon rangement. (vaisselle, ranger les produits frais au frigo et le non consommé dans les placards).

16h30/18h30 : temps d'accueil des familles

Départ échelonné des enfants avec leurs parents ou la personne habilitée. Pendant ce temps, les animateurs proposent des activités et jouent avec les enfants dans les espaces de jeux.

Avant de quitter la structure, l'enfant range le matériel utilisé et récupère ses affaires personnelles et ses œuvres réalisées.

Le départ est également échelonné pour les animateurs. Ceux qui partent plus tôt transmettent les informations, à destination des familles, aux animateurs qui font la fermeture. Les deux animateurs de fermeture veillent au rangement du matériel et à la fermeture des locaux (fenêtres et portes).

Le déroulement d'une journée n'est pas figé. Les horaires peuvent être modifiés en fonction des effectifs, de la météo et des sorties. Néanmoins, nous sommes vigilants à proposer des temps forts et calmes en alternance.

Le programme des mercredis est proposé par période scolaire, et pendant les vacances à raison d'une thématique par période. Les projets sur le long terme peuvent aussi bien être proposés sur les mercredis ou sur des vacances en fonction de la disponibilité des intervenants et de la dynamique attendue.

5 – LES PROJETS

Le projet éducatif de territoire (PEDT)

Le Projet Educatif de Territoire formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école. Cette organisation permet, dans le respect des compétences de chacun, une complémentarité des temps éducatifs.

Le projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités et principes éducatifs et fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. C'est une feuille de route précieuse pour les équipes d'animation des différents accueils de loisirs du territoire.

Ce projet doit favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités dans l'intérêt de l'enfant. Outil de collaboration au niveau local, il favorise la notion de partenariat en mobilisant l'ensemble des ressources du territoire et partenaires pouvant intervenir dans le domaine de l'éducation afin de garantir une continuité éducative liée aux projets d'école.

Le Projet Educatif de Territoire est formulé autour de 3 axes principaux :

1. Développer la socialisation ;
2. Favoriser l'épanouissement et le développement de l'autonomie ;
3. Développer la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité.

Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est élaboré par les équipes de direction et d'animation. Il met en œuvre les intentions éducatives du Projet Educatif. Il définit les conditions d'accueil des enfants. Il permet de donner un sens aux activités proposées. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les enfants, leurs familles et la CDC.

Le projet pédagogique est un document qui est rédigé par la directrice de la structure. Il définit les objectifs spécifiques du celui-ci, en lien avec le PEDT.

Pour atteindre ces objectifs, le projet pédagogique précisera quels moyens l'équipe se donnera, en termes d'organisation des différents moments de la journée, aménagement de l'espace, travail des équipes (direction, technique, animation), relation avec les familles...

A la différence du projet éducatif, ce projet sera spécifique à un moment donné et à une équipe donnée.

A l'ALSH de Savignac, ce sont :

Des **valeurs** fortes :

- L'écoute : Expression libre – Respect de soi et de l'Autre ;
- Entraide – Autonomie ;
- Le Partage : Plaisir – Choix – Participation.

Des **Axes pédagogiques** à suivre :

- Sensibiliser les enfants sur la connaissance de leur territoire de vie et de sa protection ;
- Permettre aux enfants de découvrir et pratiquer de nouvelles activités culturelles tout en privilégiant son épanouissement personnel ;
- Promouvoir l'accès au sport pour tous ;
- Développer la place et le rôle de la famille au sein de l'ALSH ;

Des Thématiques :

Sensibiliser les enfants au développement durable.

Objectifs opérationnels :

- Encourager à découvrir son patrimoine et son environnement proche ;
- Sensibiliser les enfants à protéger leur territoire ;
- Donner les moyens d'acquérir des notions de développement durable.

Les moyens de **mis en œuvre** :

- Mise en place de sorties ludiques et de proximités afin de se familiariser et de comprendre son environnement proche ;
- Rencontre des producteurs locaux à travers des ateliers ludiques ;
- Poursuivre la mise en place des outils favorisant le tri par les enfants (poubelle de tri, compostage, recyclage, revalorisation de certains matériaux lors des activités) ;
- Participation au projet éducatif de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

La culture :

Permettre aux enfants de découvrir et pratiquer de nouvelles activités culturelles tout en privilégiant l'épanouissement personnel de l'enfant.

Objectifs opérationnels :

- Encourager à découvrir et expérimenter de nouvelles techniques artistiques ;
- Eveiller la curiosité de l'enfant ;
- Développer la confiance en soi ;
- Faciliter la rencontre de l'Autre.

Les moyens de **mis en œuvre** :

- Participation à des sorties culturelles sur le territoire ;
- Participation active au parcours EAC dont la thématique change chaque année ;
- Développer des projets avec les partenaires locaux : cinéma, école de musique, médiathèque du territoire et artistes ;
- Mise en place de projets favorisant la découverte musicale ;
- Mise en vie d'un partenariat avec des rencontres auprès des résidents de l'EHPAD de La Réole.

Le sport :

Promouvoir l'accès au sport pour tous.

Objectifs opérationnels :

- Permettre aux enfants de découvrir une variété d'activités physiques ;
- Favoriser l'accès à une pratique sportive et ludique au plus grand nombre et quel que soit le niveau ;
- Développer la confiance en soi et le respect de l'Autre ;
- Permettre à chacun d'avancer à son rythme, de partager et de s'enrichir des autres.

Les moyens de **mis en œuvre** :

- « Objectifs sports » sur l'ensemble des tranches d'âge, les mercredis matin ;
- Formation auprès de l'équipe d'animation par les éducateurs sportifs de la CDC sur les jeux collectif et de coopération ;
- Réinvestissement et mise en pratique des outils transmis par les éducateurs sportifs ;
- Mise en place de jeux sportifs tous les jours sur toutes les tranches d'âge ;
- Proposition de Sport Vacances sur 3 jours pendant les petites vacances ;
- Mise en place de jeux sportifs à l'initiative des enfants ;
- Sensibiliser les enfants aux particularités de tous dans le sport à travers la Création d'ateliers handisport.

Les familles :

Développer la place et le rôle de la famille au sein de l'ALSH

Objectifs opérationnels :

- Favoriser une cohésion pour un climat de confiance et le bien-être de l'enfant ;
- Impliquer les familles au sein de la structure et co-construire le temps d'accueil des enfants ;
- Développer des ateliers parents- enfants.

Les moyens de **mis en œuvre** :

- Favoriser l'accueil des familles afin de faciliter la transition maison-accueil de loisirs ;
- Communiquer auprès des familles sur les objectifs, les valeurs et le fonctionnement ;
- Créer des temps d'échange entre les familles et l'équipe d'animation (Goûters parents, temps de jeux partagés, temps forts...).

Ce qui est important pour nous : faire rimer accueil de loisirs avec plaisir

Rire, jouer, s'éclater, les copains, se poser, se sentir bien, sourire... Venir par obligation (mode de garde) ou par désir, il y a différentes raisons de venir à l'ALSH mais cela n'empêche pas que l'accueil de loisirs rime avec plaisir.

S'amuser :

- Favoriser le « jouer » à tout moment ;
- Permettre à chacun de vivre des moments de loisirs et de plaisir ;
- Diversifier l'offre d'activités : créatives, jeux collectifs, culturelles, sportives... ;
- Il n'y a pas d'obligation de résultat, l'enfant avance et grandit à son rythme.

S'épanouir :

- Organiser la journée en permettant aux enfants de vivre selon son propre rythme ;
- S'assurer que l'équipe d'animation répond aux attentes exprimées par les enfants ;
- Chaque enfant n'a pas le même rythme, l'animateur prend en compte l'enfant comme individu et laisse la possibilité d'évoluer librement dans le groupe.

Ne rien faire, papillonner :

- Des temps calme et des temps libres permettent à l'enfant de choisir et de se poser à différents moments de la journée ;
- Aménager des espaces dans chaque salle permettant de se poser et de quitter l'activité.

Avoir le choix :

- Donner la possibilité aux enfants de s'exprimer sur le déroulement de leurs journées, le contenu des animations proposées et la qualité de l'accueil ;
- Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs ;
- Susciter l'envie par la découverte ;
- Permettre aux enfants d'aller au bout de leurs choix.

7 – EVALUATION

Une évaluation annuelle sera réalisée en fonction des critères suivants :

- Degré de réalisation du projet au regard des objectifs initiaux et ainsi vérifier que ceux-ci sont atteints ou non ;
- Réunions bilan avec l'équipe d'animation, les partenaires mais aussi avec les enfants et les parents.
- Comparer les objectifs souhaités avec les résultats obtenus, ceci pour nous permettre de resituer le fonctionnement par rapport aux objectifs visés.

Cf évaluation par objectifs fixés.